



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : Communauté de communes du Créonnais (siège 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON))
2. POUVOIR ADJUDICATEUR DU MARCHÉ : Madame la Présidente de la Communauté de communes.
3. OBJET DE LA CONSULTATION : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire de sport de plein air en gazon synthétique écologique
  - Missions : *Etude (Etat des lieux. étude de faisabilité. APD. PRO.ACT), élaboration du DCE, analyses des offres + rapport d'analyse, VISA. DET.AOR*
4. PROCEDURE DE PASSATION : **PROCEDURE ADAPTEE**
5. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : CANDIDATURES : cf règlement de consultation

### OFFRES :

- 60% : Prix
  - 40% : Valeur technique : note méthodologique mentionnant cf règlement de consultation ;
    - ✓ Les compétences, titre, qualifications et références requis pour le prestataire du marché,
    - ✓ Méthodologie d'intervention et ses modalités d'accompagnement de la communauté de communes,
    - ✓ Les délais (contrainte de la Communauté de communes : **fin des travaux au 7 décembre 2018**)
    - ✓ Remise du DCE au plus tard **le 6 juillet 2018** – Lancement de la consultation pour la réalisation des travaux au plus tard **le 12 juillet 2018**.
6. VISITE DU SITE OBLIGATOIRE
  7. DEPOT DE LA REPONSE : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Créonnais, 39 bld Victor Hugo 33670 CREON
  8. DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
  9. MODALITES DE PAIEMENT : règlement par mandat administratif en 30 jours.
  10. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES ET RECOURS : Tribunal administratif de BORDEAUX.
  11. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : **mardi 15 mai 2018 – 12H**
  12. DATE D'ENVOI DE LA PUBLICATION : **mardi 17 avril 2018**

**Dossier téléchargeable sur le site : [demat-ampa.fr](http://demat-ampa.fr) ou sur le site de la CCC : [www.cc-creonnais.fr](http://www.cc-creonnais.fr)**